

## « Itelis propose une analyse des besoins en audioprothèse »

31/03/11

*Le Fil Social*

Alors que tous les opérateurs de l'assurance santé s'interrogent sur l'évolution prévisible des dépenses d'audioprothèse, un rapide panorama des modes de prises en charge montre la prévalence du système forfaitaire. Itelis, société d'ingénierie et de services en santé née dans le monde mutualiste (Mutuelles Mieux-Etre) et comptant aujourd'hui AXA à son capital, vient de rendre publics les enseignements d'une étude qu'elle a menée auprès de certains clients de centres d'audioprothèses. L'objectif était de mieux cerner les besoins et de tenter de définir des profils types permettant, le cas échéant, d'organiser des couvertures permettant de mieux répondre à ces besoins. Parmi les enseignements de l'étude qualitative menée auprès de 94 personnes clientes de centres d'audioprothèse, les problèmes d'audition touchent les hommes et les femmes sans nette distinction (55% des hommes et 45% de femmes). Bien que les personnes âgées soient logiquement les plus touchées, les moins de 65 ans sont aussi concernés (plus de 35% des personnes interrogées). Nul besoin d'exercer une activité en lien avec la musique ou de travailler en open space pour être victimes (41,18% des personnes interrogées travaillent dans un bureau). Le lieu de travail est par essence générateur de difficultés sonores par les réunions et contacts téléphoniques qu'il impose. Les nécessités d'une audition de qualité se trouvent à la fois à l'intérieur du foyer (78,72% vivent à deux personnes ou plus dans le foyer et 79,78% écoutent de la musique tous les jours) et à l'extérieur (68,09% se rendent au moins une fois par an à un concert ou à un spectacle). Pour Jacques Fiorentino, directeur santé d'Itelis, les enjeux sont importants, notamment en termes de désocialisation. Des études nationales évaluent en effet à seulement 15% le nombre de personnes concernées par des problèmes d'audition étant équipées. Se calquant sur des pratiques usuelles du secteur, Itelis a réparti le public interrogé en quatre profils, correspondant à quatre types ou familles d'appareils, en utilisant pour cela un système de scoring sur l'ensemble des questions posées. On se rend compte que la plus large part des personnes équipées se trouvent en catégorie 2 (59,57%) et 3 (22,34%). Le reste à charge moyen supportée par une personne équipée est de l'ordre de 2000 euros, après l'intervention de la Sécurité sociale (120 euros environ) et des assureurs complémentaires (300 à 600 euros en moyenne). Itelis propose aux assureurs complémentaires auprès desquelles elle intervient de réfléchir aux adaptations possibles des garanties. En individuel, cela peut passer par un profilage des besoins autour des catégories 2 à 3. En collectif, d'autres actions peuvent être envisagées, notamment après une pesée de risque des populations couvertes (âge, milieu professionnel...). Itelis annonce également la constitution d'un réseau d'audioprothésistes agréés par ses soins autour d'une charte d'engagement sur les coûts et la qualité. Son objectif est de parvenir à intervenir dans 10% des cas, et d'obtenir des baisses de prix de 10 à 20%.